

ÉVALUATION DU PROJET

Au carrefour de la prévention et du soin : prévenir et réduire les risques liés aux pratiques addictives auprès des personnes sous-main de justice

Monographie du Lot

LES DONNÉES DISPONIBLES

La monographie du Lot, réalisée dans le cadre de l'évaluation du projet Addictions-Justice, s'appuie sur une approche qualitative et descriptive. Les données recueillies permettent une première observation de l'efficacité du programme et des freins et leviers du territoire lotois. Ces données compilées permettront de préfigurer la modélisation du projet pour favoriser son transfert à d'autres territoires.

Données de cadrage

Les données exposées ci-dessous sont issues des profils de santé édités par le CREAI-ORS Occitanie. Concernant les données socioéconomiques, la comparaison se fait par rapport aux données de France métropolitaine.

Données socioéconomiques	Mortalité sur les routes lotoises	Les infractions à la législation
<ul style="list-style-type: none"> Plus de travailleurs précaires (revenu médian inférieur de 1000€ sur l'année et taux d'imposition des ménages inférieur de 7 points). Une population moins diplômée. Une surreprésentation d'artisans et d'agriculteurs et une sous-représentation des cadres. 	<ul style="list-style-type: none"> Une mortalité par accident de la route plus importante. La part des 18-24 ans à mourir sur les routes du Lot, toutes causes confondues, est presque deux fois plus importante. L'alcool et les stupéfiants sont plus fréquemment impliqués dans les accidents mortels. 	<ul style="list-style-type: none"> Une incidence de la conduite en état alcoolique plus importante dans le Lot. Une baisse de 41% (-69% de mineurs) entre \bar{m} [2015-2019] et 2021 des auteurs d'affaires liées à l'usage de stupéfiants. Moins de conduites transgressives relatives à la législation sur les stupéfiants, dont leur détention.

Chronologie du recueil de données qualitatives dans le Lot



LES POINTS FORTS



Une méthode d'animation adaptée pour libérer la parole des PSMJ et rompre avec leur isolement quotidien



L'acquisition de connaissances (PSMJ et professionnelles SPIP)



Un renforcement perçu par les professionnelles de leur capacité à susciter de l'adhésion aux soins des PSMJ



Des liens de coordination existants sur lesquels capitaliser dans le cadre de ce projet

L'acquisition de connaissances sur les conduites addictives et les différentes substances est décrite par les personnes sous main de justice (PSMJ) et les professionnelles du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) interrogées. Cette acquisition de connaissances est d'ailleurs valorisée par les PSMJ auprès de leurs pairs puisque ces dernières relatent une transmission de ces connaissances dans leur entourage proche. Elles estiment que ces séances sont une rupture bénéfique à leur isolement : la mise en place d'un cadre rassurant, bienveillant, permet de libérer la parole des participants et d'échanger sur leurs vécus. Les professionnelles du SPIP 46 décrivent une meilleure capacité à susciter l'adhésion aux soins des PSMJ grâce à l'accompagnement d'Addictions France. L'acquisition de nouvelles connaissances leur permet de se sentir plus à l'aise face aux questions des PSMJ, notamment sur l'évolution de la législation des différentes substances. Le faible nombre d'acteurs présents sur le Lot facilite l'orientation des publics et la capacité à mettre en œuvre des partenariats formalisés. C'est le cas avec le centre médico-psychologique (CMP) par exemple, grâce à une convention sur le partage d'informations, reposant sur le secret médical partagé.

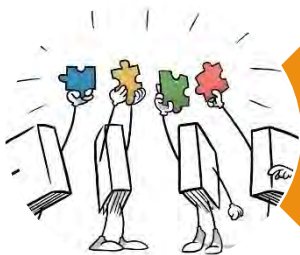
LES POINTS D'ATTENTION



Une volonté de souplesse du cadre d'intervention pour répondre au plus près des besoins du SPIP 46



Une représentation erronée des missions et pratiques des SPIP qui peuvent nuire aux liens interprofessionnels



Une acculturation nécessaire de l'ensemble des échelons du système judiciaire sur les conduites addictives

Les professionnelles du SPIP 46 estiment qu'une souplesse dans le cadre d'intervention permettrait une meilleure adéquation à leurs besoins. Elles souhaiteraient solliciter Addictions France sur une thématique ou une situation donnée, en valorisant ainsi cette fonction ressource de l'association. Cette souplesse a d'ailleurs été mise en œuvre pour les interventions auprès des PSMJ, du fait des difficultés rencontrées au début du projet, à en orienter de manière effective vers les séances de prévention.

Ces mêmes professionnelles considèrent qu'ouvrir certaines séances à des partenaires permettraient de lever les freins relatifs à une représentation erronée du périmètre de leur mission et de leurs pratiques professionnelles. Cette représentation erronée est parfois un frein à la coordination professionnelle et à l'établissement d'un parcours coordonné pour les PSMJ.

Les professionnelles et les PSMJ souhaitent l'acculturation de l'ensemble de la chaîne judiciaire à la prise en charge des conduites addictives. La création de cette culture commune vise à mieux articuler les parcours judiciaire, de soins et de réinsertion, et ainsi avoir plus de sens pour les PSMJ.

LES PRÉCONISATIONS

Soutenir les bonnes initiatives pour favoriser la venue des PSMJ aux séances de prévention

- Délivrer des autorisations d'absence aux PSMJ
- Valoriser dans le projet, les présentations conjointes des séances de prévention par le SPIP46 et Addictions France

Ouverture des séances professionnelles

- À des partenaires (Parquet, médecins libéraux, CMP, association, etc.)
- Pour construire une culture commune ou échanger sur une situation spécifique

Une forme d'intervention spécifique à construire

- Pour les conduites en état alcoolique et/ou sous stupéfiants

Un accompagnement des professionnels sur mesure qui valorise la fonction ressource d'Addictions France

- Pour garantir la juste adéquation aux besoins évolutifs du SPIP 46
- Un nombre de séances prédéterminé, à solliciter selon les besoins (formation, échange de pratiques) tout au long du projet